

Saison 2022/2023 : L'opération d'audit des stades à partir du 15.AOUT.2022

La LRF. Constantine informe les clubs que l'opération de l'audit des stades débutera le 15 août 2022. Les dates précises des visites de la commission seront communiquées prochainement.

En prévision de cette opération, Il est demandé à l'ensemble des clubs et des propriétaires des stades de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires à l'effet de faciliter le travail de la commission.

Il y'a lieu de noter que les clubs domiciliés sont tenus de veiller à la présence aux visites d'homologation programmées des représentants suivants ;

– Propriétaire du stade (APC / OPOW)

– Protection civile

– Service de sécurité (DGSN / GN)

.